



**Recherche du nouveau président-divertissement général / de la nouvelle
présidente-divertissement générale de Toys“R”Us canada**
FAQ du concours

Veillez consulter le règlement officiel pour les détails complets du concours et des exigences pour la soumission. Il relève de la responsabilité du parent ou tuteur légal de passer le règlement officiel en revue dans son intégralité avant de soumettre une candidature au nom de son enfant.

1. Quel est le rôle du Président-divertissement général (PDG)?

Le président-divertissement général, ou PDG, agit en tant qu'un porte-parole officiel et spécialiste des jouets pour Toys“R”Us Canada. Cela inclut recevoir les jouets les plus prisés de la saison et partager les nouvelles exclusives au sujet des meilleures tendances en matière de jouets aux parents et aux personnes qui offrent des cadeaux. Dans le cadre de ses fonctions, le PDG aura la chance de voyager à travers le Canada (si et quand la situation le permet) pour prendre part à des entrevues médiatiques, des tournages de vidéos pour Toys“R”Us, des événements incomparables et des séances de formation spéciales pour en apprendre plus sur les jouets les plus prisés, dont des jouets pas encore disponibles à la vente.

2. Quel âge le PDG doit-il avoir?

Les candidats doivent être âgés entre 10 et 12 ans à compter du 14 juillet 2020.

3. Quelle est la durée du poste de PDG de Toys“R”Us Canada?

Le gagnant du concours recevra un contrat d'un an pour le poste de président-divertissement général de Toys“R”Us Canada.

4. Quelles sont les qualités que Toys“R”Us recherche dans son prochain PDG?

Toys“R”Us recherche un enfant extraverti âgé entre 10 et 12 ans, qui adore les jouets et qui adore jouer. Le PDG doit être sociable et à l'aise dans les entrevues, devant une caméra et devant une foule de personnes, tout en étant capable de partager ses choix des meilleurs jouets avec les médias, les parents et les personnes qui cherchent à offrir des cadeaux. Le PDG et son parent ou tuteur légal devront aussi avoir la flexibilité

nécessaire pour voyager à travers le Canada à différents moments de l'année pour prendre part à des apparitions médiatiques et des événements. Bien que cela ne soit pas une exigence du concours, les candidats qui parlent couramment l'anglais et le français seront privilégiés.

5. Que doit démontrer le candidat dans sa vidéo?

Chaque vidéo doit démontrer pourquoi le candidat devrait être le prochain PDG. Soyez créatifs, mettez en avant sa personnalité et amusez-vous. Dans la vidéo, le candidat doit nous dire pourquoi il veut être le prochain PDG, nous partager son jouet, gadget ou jeu préféré et nous expliquer ce qui le rend si formidable. Si le candidat est bilingue, demandez-lui de s'exprimer en français et en anglais dans la vidéo. Les soumissions seront évaluées selon leur originalité, leur créativité et l'enthousiasme démontré.

6. Quelle est la date limite pour soumettre la vidéo?

Toutes les vidéos doivent être soumises durant la période du concours, qui commence à 0 h 01, heure de l'Est (« HE ») le 14 juillet 2020 et se termine à 23 h 59, HE, le 7 septembre 2020.

7. Quand les finalistes en seront-ils avisés?

Le parent ou le tuteur légal de chaque candidat sélectionné en tant que finaliste en sera avisé en octobre.

8. Que comprend la ronde des finalistes?

Chaque candidat sélectionné comme finaliste aura la chance de rencontrer l'équipe de Toys"R"Us et de prendre part à une entrevue et audition en ligne à travers un service de vidéoconférence. L'entrevue et l'audition auront lieu en octobre.

9. Quand est-ce que le gagnant sera annoncé?

Le prochain PDG sera avisé en novembre et l'annonce publique sera effectuée en janvier 2020.

10. Quel est le rôle du parent ou du tuteur légal du PDG?

Le parent ou le tuteur légal joue un grand rôle pour le PDG et doit être flexible et réactif. Il agit comme personne de contact entre Toys"R"Us et le PDG et doit être disponible pour accompagner (ou désigner un chaperon) le PDG dans ses apparitions médiatiques, ce qui pourrait nécessiter des voyages à travers le Canada. Le parent ou tuteur légal devra aussi aider le PDG à planifier et à se préparer pour les entrevues, les apparitions médiatiques, les événements et les tournages vidéo, ce qui pourrait inclure la participation à des séances de formation et la pratique de scripts et de textes.